

Discours du maire Georges Rosso, cérémonie des vœux du maire à la population, vendredi 9 janvier 2015

Monsieur le Curé,
Madame la conseillère générale
Messieurs les maires,
Mesdames et messieurs les élus
Messieurs le Commandant
Mesdames et messieurs les responsables d'associations
Mesdames, messieurs
Chères rovenaines
Chers rovenains

Cette cérémonie des vœux qui nous rassemble ce soir est pour moi la plus belle des occasions de vous rendre hommage.

Permettez-moi tout d'abord de remercier le père Jean Mennesson, Curé du Rove, de Gignac et de Châteauneuf, ainsi que les présidentes et les présidents d'associations du village qui ont bien voulu, comme le veut la tradition au Rove, répondre à notre invitation pour partager ce moment de convivialité et d'unité avec la population.

Je salue la présence dans la salle de Monsieur Jean-Claude Terrier, directeur général des services de la communauté urbaine représentant le président Guy Teissier, la conseillère générale, Maria Reynaud, les élus présents, l'adjoint au maire d'Ensuès, monsieur Hubert Macone, et Laurence Jouanneau, directrice d'école à Châteauneuf, ainsi que tous les directeurs présents.

Merci à Maurice Gouiran d'avoir répondu à mon invitation pour présenter ses nouveaux romans. Je ne vous le présente plus car il est aujourd'hui un romancier reconnu dans le milieu littéraire, autant par les lecteurs que par les critiques ou ses confrères.

A ses côtés, le groupe Redlight composée de jeunes du Rove, Laurent Orthlieb, Guy Sampieri et Laurent Dapelo.

Merci à toutes les personnes qui ont préparé ce magnifique buffet, les bénévoles du comité des fêtes et leur président René Giordano, mon adjoint délégué aux fêtes Francis Guevara, tout le personnel de service, le personnel de l'Omas.

Tout ce monde a réalisé un magnifique travail sous la direction de mon adjointe déléguée au personnel, Viviane Rosso.

Je m'empresse, au nom de toute l'équipe municipale, de toutes les personnalités présentes à mes côtés,
au nom de toutes les associations qui sont les forces vives du village,
de vous souhaiter à tous, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Que cette année vous apporte à vous, à celles et ceux qui vous sont chers un bonheur partagé, de l'amour et de la santé.

La cérémonie des vœux est souvent l'occasion de faire un retour sur l'année écoulée.

Sur le plan international, la situation reste préoccupante.

Un peu partout dans le monde, on tue, on massacre les populations. Les guerres n'en finissent plus.

Le mercredi 7 janvier, l'horreur s'est abattue en plein cœur de Paris, au siège du journal Charlie Hebdo, faisant 12 morts et 11 blessés.

L'émotion est vive.

Cet acte de barbarie a déclaré la guerre à l'humain ; comme il le fait au Pakistan et en Afrique Subsaharienne.

Ce n'est pas seulement la République française qui est visée mais l'humanité toute entière.

Les barbares agissent comme une véritable armée. Ils se permettent d'attaquer les villes et les populations civiles.

Il est de notre devoir de condamner fermement tous les actes de barbarie.

Aujourd'hui, l'heure est au rassemblement, au refus de tous les amalgames et à une lutte résolue contre l'intégrisme.

Mais cette situation aussi dramatique et injuste soit-elle ne doit pas nous détourner de la triste réalité et de la situation sociale dans laquelle notre pays est englué.

L'équipe de Charlie Hebdo a décidé de continuer le combat pour la liberté d'expression engagé par leurs collègues.

Cette décision de sortir un journal tout de suite m'autorise à en faire de même sur les événements qui concernent notre pays, notre commune.

En France, c'est arrière toute.

Les droits sociaux sont remis en cause.

Le projet de loi du ministre de l'économie, Emmanuel Macron, consacre la déréglementation sociale à tous les étages.

Une loi fourre-tout sur laquelle le conseil d'Etat émet des réserves importantes ; qui n'a en fait qu'un seul fil conducteur :

la déréglementation du code du travail et de la régulation publique.

Plus d'asservissement encore des salariés aux exigences patronales avec la généralisation du travail du soir et du dimanche ;

La privatisation des aéroports de Nice et de Lyon, après celui de Toulouse, et bientôt celui de Marseille Provence ;

La liberté d'exploitation, une loi contre la liberté de 99% de la population ;

La mise en cause des tribunaux des Prud'hommes, l'insécurité juridique pour tous avec la mise en concurrence des professions réglementées.

Toutes les couches de la société sont touchées.

Et j'en passe car cela serait beaucoup trop long.

Côté gouvernement, on joue l'austérité à fond.

Le budget 2015 confirme le tournant libéral que le couple Hollande-Valls a choisi et assume ;
Transfert massif de l'argent consacré aux besoins humains, aux services publics, aux dépenses sociales, aux équipements et services de proximité mis en œuvre par les collectivités locales vers le soutien à la compétitivité des grands groupes financiers.
Austérité renforcée, restauration des profits et de la rentabilité des marchés financiers.

Les collectivités locales sont soumises à une cure d'austérité sans précédent.

Sur les 50 milliards d'euros de réduction de la dépense publique programmée entre 2015 et 2017, la dotation de fonctionnement (DGF) aux collectivités sera réduite de 11 milliards (soit 22% du total).
Dans les faits, cette diminution du concours financier de l'Etat représentera une baisse cumulée de 28 milliards d'euros.

Tout l'équilibre budgétaire des collectivités sera gravement mis à mal, alors que celles-ci réalisent 71% de l'investissement public en France !

Le budget 2015 des collectivités sera déjà amputé de 3 milliards 700 millions d'euros.

Cette situation inédite a des conséquences pour les collectivités mais aussi pour les entreprises et pour l'emploi.

Dans cette situation financière compliquée, nous n'avons pas augmenté le taux communal d'imposition, alors que la communauté urbaine a dû tripler son taux de la taxe foncière et augmenté d'un point celui de la taxe d'habitation qui dépasse désormais le taux de la commune.

En 2014, nous avons réalisé un grand nombre de travaux.

Au groupe scolaire, 2 classes supplémentaires ont été réalisées en maternelle, ce qui porte à 7 le nombre total de classes.

Des travaux de réfection de voirie pour améliorer la sécurité des enfants et des parents ont été engagés.

Nous avons mis tout en œuvre pour que l'application des nouveaux rythmes scolaires à l'école primaire se fasse pour le mieux. Du personnel et du matériel supplémentaire a été affecté pour privilégier l'intérêt des enfants.

Au restaurant scolaire, la cuisine a été l'objet d'importants travaux avec la création de 2 chambres froides (une positive et une négative) ainsi que le renouvellement des fours et du matériel.
Il faut savoir que sur les 470 élèves qui fréquentent les écoles maternelle et primaire, 439 déjeunent tous les jours à la cantine.

Cela représente 94% de l'effectif total !

Le boudodrome municipal a subi d'importantes améliorations avec la création d'un auvent de 2000 m², recouvert de panneaux photovoltaïques.

Il a également été réalisé des travaux du réseau pluvial pour irriguer correctement les tuyaux de descente du auvent ainsi qu'un mur de clôture pour protéger les habitations.

La salle des fêtes qui est au centre de toutes les festivités du village a eu d'importants travaux de réalisés comme la réalisation et l'aménagement d'une nouvelle salle d'activités pour le cercle des retraités, la réalisation de deux nouveaux bureaux et l'aménagement des cuisines.

Au service technique, nous avons fait l'acquisition de deux véhicules utilitaires pour remplacer les véhicules anciens.

En terme de voirie, de gros travaux d'entretiens ont été réalisés dans différents secteurs de la commune.

S'agissant d'une compétence communautaire, je remercie le président de la communauté urbaine Guy Teissier qui reste toujours à l'écoute de mes préoccupations et des priorités que je soumetts à ses services.

A Niolon, il a été réalisé d'importants travaux de renforcement du réseau d'eau potable et le changement des canalisations vétustes.

Pour l'éclairage public, une première tranche de travaux avec la mise en place de nouveaux éclairages avec la technologie LED a été effectuée.

Le tunnel routier a été entièrement refait par le conseil général. Il reste l'enrobé à réaliser. Deux grands chantiers ont fait l'actualité de ces derniers mois dans la commune.

Il s'agit des deux programmes de logements sociaux et d'accession à la propriété.

La résidence « la Garrigue », à l'avenue de Saint Roch, avec 51 appartements locatifs sociaux dont le bailleur est LE NOUVEAU LOGIS PROVENÇAL et 55 logements en accession à la propriété.

Puis la résidence « les Masets » avec la réalisation de 28 appartements sociaux locatifs dont le bailleur est SUD HABITAT et « le Vallon secret » avec 43 appartements en accession à la propriété.

Ces deux programmes qui seront livrés le mois prochain ont nécessité et nécessite toujours un travail considérable de la part de mes services et surtout de mon premier adjoint, Gérard GUISSANI, que j'ai missionné pour la partie montage des dossiers.

Tous les dossiers sont clos et ont été déposés pour les commissions d'attributions dont la dernière se tiendra la semaine prochaine.

Le plus difficile à gérer est la phase d'attribution.

Il faut savoir que la commune dispose désormais d'un parc locatif de 250 logements sociaux.

Il faut mener un combat de tous les instants et sans relâche pour obtenir de la part des différents collecteurs la part de leur contingent, au moins pour la première mise.

C'est ce que j'ai réussi à faire depuis la création des premiers logements sur la commune en 1987 avec la résidence les chênes verts.

Je dois vous avouer que cela est de plus en plus difficile et qu'il faut batailler fermement pour obtenir satisfaction.

Mais quand on a réalisé 250 logements sociaux destinés pour la très grande majorité à des jeunes du Rove, je dois dire que pour un village de notre importance, où nous avons réussi à préserver 87% de son territoire en site classé, on peut considérer qu'il s'agit d'un véritable exploit ;

Surtout que nous restons éligibles d'une amende annuelle de 56 000 euros par rapport à la loi SRU.

Malgré cela, nous n'aurons plus la possibilité de construire et nous allons arrêter pendant un grand nombre d'années.

Comme je le dis souvent, nous voulons rester un village.

Le programme 2014/2020 sur lequel nous avons été élus au mois de mars dernier avance bien. Il se poursuivra cette année par de nouvelles grandes réalisations.

Au stade municipal, un nouveau terrain synthétique pour les jeunes de 6 à 13 ans verra le jour au printemps. Les travaux sont presque terminés.

Les études pour la nouvelle bibliothèque dans le centre village ont démarré.
Les travaux devraient commencer cette année.

Le gros chantier à venir, actuellement toujours en phase d'étude, est la requalification de la RD568 dans la traversée du village.

Le conseil général, la communauté urbaine et la commune sont concernés.

Après délibération, c'est la communauté urbaine qui a eu la maîtrise d'ouvrage.
En matière de sécurité, la mise en place de 26 caméras de vidéo-protection sur le territoire de la commune a eu sur les douze derniers mois des résultats très satisfaisants et encourageants.

Je viens de recevoir les statistiques de la gendarmerie.

Bien que ces données soient confidentielles, je peux vous dire, sous le contrôle du commandant de brigade de la gendarmerie de Carry le Rouet présent dans cette salle, que les données liées aux délits de délinquance et au cambriolage, sont en forte baisse dans la commune.

Il faut souligner également l'important travail des services de gendarmerie et de la police municipale.

Je vous informe que la 2^{ème} phase d'installation de nouvelles caméras qui doivent couvrir la zone Est de la commune devrait se faire au cours de cette année.
Un sujet très important, le problème du survol aérien.

Sans revenir sur tout l'historique qui serait bien trop long, je tiens à vous informer des derniers avancements.

Le 7 novembre dernier, la commission consultative de l'aéroport s'est réunie sous la présidence de Simon Babre, Sous-préfet d'Istres.

J'y assistais en ma qualité de membre représentant de la communauté urbaine.

Parmi les points de l'ordre du jour, il y avait l'aménagement de la procédure de départ face au sud visant à limiter les survols sur la commune du Rove.

Je vous lis un court extrait du compte rendu de cette réunion

: « Suite aux interventions de M.ROSSO, maire du Rove, qui avait fait part de la gêne importante ressentie par ses administrés dans le cadre des départs face au sud, il avait été décidé de prendre des mesures pour éviter que les avions prenant la direction de l'ouest ne survolent pas l'agglomération. De son point de vue, M. ROSSO estime n'avoir enregistré aucune amélioration. Il demande qu'une étude puisse être effectuée par l'Acnusa pour rendre compte de la réalité du trafic au dessus de sa commune et se réserve le droit d'une action en justice.

Après un large débat, M. le Sous-préfet et le directeur de l'aéroport, monsieur Regis proposent qu'un groupe de travail soit constitué et animé par le directeur de l'aviation civile et le maire du Rove dont la mission sera triple :

- *Comparer le flux principal de cette trajectoire avec la zone délimitée par le plan d'exposition au bruit.*
- *Rechercher les moyens juridiques pour que cette trajectoire puisse être respectée.*
- *Et enfin, étudier la possibilité de report en mer du point de virage vers l'ouest et en évaluer les implications en termes de capacité.*

Comme vous pouvez le constater, il y a eu une avancée pour prendre en considération nos revendications.

Une nouvelle réunion s'est tenue le 19 décembre à l'aéroport avec l'ACNUSA.

J'ai déclaré aux autorités présentes que je m'en tenais pour l'instant à la proposition du sous-préfet mais que si celle-ci n'obtenait aucun résultat positif je porterai l'affaire en justice.

J'ai déjà engagé un cabinet d'avocats qui a instruit le dossier et se tient prêt.

Enfin, pour terminer mon intervention, je voudrais vous donner les dernières informations par rapport au sujet majeur qui domine l'actualité des communes du département depuis plusieurs mois et qui nous concerne tous : Il s'agit de la métropole.

Depuis deux ans, 109 maires puis 113 maires depuis les dernières élections municipales, sont fermement opposés à une métropole énorme, technocratique, hyper-intégrationniste, éloigné des préoccupations des citoyens, budgetivore et source de diminution des services de proximité et surtout d'augmentation des impôts.

Je le répète, nous ne sommes pas contre une métropole.

Nous sommes contre cette loi du 10 octobre 2010, votée par la majorité Sarkozy, et contre la loi Mapan de la majorité Hollande, encore plus grave que la précédente.

Les maires veulent une modification de la loi prévoyant pour les communes la maîtrise de leur PLU et d'une fiscalité permettant de maintenir une action sociale de proximité et la réalisation de travaux nécessaires pour le bien être des habitants.

Nous proposons une métropole réduite à des compétences stratégiques comme les transports par exemple.

Le premier ministre a proposé le 9 décembre que les maires puissent participer à une corédaction d'amendements avec le gouvernement, avec l'objectif de se rapprocher le plus possible de nos demandes.

La métropole ne fonctionnera pas sans les maires qui refusent que les décisions leur soient imposées par les élus de la commune centre, auxquels la loi donnerait la majorité.

Si le gouvernement décidait en définitive de passer en force, le prochain rendez-vous pourrait être dans la rue, comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises.

L'union des maires où je suis 1^{er} vice président propose une pétition. Elle vous sera présentée prochainement.

Comme j'ai pu le déclarer à plusieurs reprises ces derniers temps, lorsque le maire parle c'est la population qui s'exprime. Il faut la respecter.

Au Rove, nous avons réussi à maintenir un lien de proximité entre les élus, les habitants, les associations, tous les acteurs économiques et toutes les forces vives du village.

Nous réussirons à préserver notre autonomie si nous restons unis et solidaires dans les prochaines échéances et les batailles qui nous attendent cette année.

Aujourd'hui, nous sommes tous rovenains, nous sommes tous Charlie.

Nous avons le devoir de le rester demain.

Voilà le sens de notre combat.

A toutes et tous, je vous renouvelle une année remplie de bonheur et de satisfaction, une bonne santé et de beaucoup d'amour, une année de paix et de justice où la solidarité soit partagée par tous.

Des vœux de fraternité et de liberté.

Je vous remercie de votre attention et je vous invite maintenant à lever ensemble le verre de l'amitié.